



Agences d'urbanisme

- Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre (ADUS)
- Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM)
- Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA)
- Agence d'urbanisme de Dunkerque (AGUR)
- Agence d'urbanisme de l'Artois (AULA)
- Agence d'urbanisme et de développement Pays de Saint-Omer - Flandre intérieure
- Boulogne Développement
- Oise-les-Vallées

Administratif

- Commune
- Limite régionale
- Limite départementale
- Frontière nationale

Une agence d'urbanisme est un organisme parapublic, doté de la personnalité morale, financé conjointement par des collectivités locales et l'Etat, en vue de réaliser des études d'urbanisme, d'aménagement et de développement territorial.

Les agences sont nées avec la loi d'orientation foncière (LOF) de 1967 dite « Loi Pisani » en période d'expansion urbaine des « trente glorieuses ». Créées sur la base du volontariat et sous statut associatif, elles sont essentiellement apparues dans les grandes agglomérations françaises.

Leurs objectifs étaient les suivants :

- Créer les conditions d'une gouvernance partagée entre l'État, la ville centre et les autres communes sur les politiques urbaines,
- Accompagner le développement des agglomérations françaises par la mise en place d'observatoires, le lancement de réflexions prospectives et pluridisciplinaires à différentes échelles ainsi que la fabrication de documents d'urbanisme : SCoT, PLU ...

Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD
 Données sources : Service ECLAT (extraction au 04/03/2020)
 Fonds de plan : © IGN ADMIN EXPRESS ®
 © IGN ROUTE 500 ®
 Date de réalisation : 08/10/2020
 Réf. : 20-009-L

